

**2012/5012 - Approbation d'une convention d'objectifs quadriennale entre la Maison de la Danse et ses partenaires financiers, l'Etat, le Conseil Régional Rhône-Alpes et la Ville de Lyon** (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 19/11/2012, p. 2729)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

**M. KEPENEKIAN Georges**, rapporteur : Ce rapport concerne le contrat de convention d'objectifs quadriennale entre la Maison de la Danse et ses partenaires financiers que sont l'Etat, le Conseil régional et la Ville de Lyon. Là encore, je répondrai aux questions qui seront posées.

**M. LAFOND Luc** : Mes chers Collègues, Mesdames, Messieurs, lors du dernier Conseil municipal, une délibération portait sur l'acquisition d'un tènement quai Perrache, pour la Maison de la Danse. Elle évoquait pour la première fois de façon officielle, le transfert de cette grande institution culturelle.

Aujourd'hui, nous réitérons notre demande de débat au sujet de l'avenir de la Maison de la Danse.

Pourquoi la Maison de la Danse n'a plus sa place dans le 8<sup>e</sup> ? Où est le problème ? Envisagez-vous une reconversion du site ? Pourquoi n'est-il pas possible de la réaménager sur le site actuel ? Quels sont les objectifs ? Quel est le calendrier ? Avec quel budget ?

Nous n'avons pas de réponse à toutes ces questions. Vous semblez vouloir éluder le débat. C'est inacceptable !

Donnez-nous au moins les informations que l'on est en droit de recevoir, en particulier l'étude de la préfiguration du Cabinet Kanju. Pourquoi les élus de cette assemblée n'auraient pas accès à cette étude ?

Nous exigeons plus de débat et plus de transparence. Merci.

**Mme REYNAUD Blandine** : Monsieur le Maire, chers Collègues, lors du Conseil d'octobre, vous nous aviez présenté une délibération de rachat du tènement Girard, dans l'optique de l'installation d'une nouvelle Maison de la Danse à la Confluence. Dans cette délibération, il était écrit, je cite : « Pour envisager ce nouvel espace au regard de l'évolution du projet artistique, la Ville de Lyon a commandé une étude de préfiguration au Cabinet Kanju ».

A trois reprises, en commissions d'octobre et de novembre, ainsi que lors du dernier Conseil municipal, nous vous avons demandé cette étude.

En effet, dès lors que vous basez une délibération sur une étude, et que vous y faites mention, il est tout à fait logique que celle-ci soit accessible aux élus qui en font la demande.

Ce matin, les services m'ont annoncé que cette étude me serait communiquée dans la semaine ! Je les en remercie sincèrement, tout en regrettant néanmoins qu'il ait fallu trois demandes de notre part pour l'obtenir !

Reste encore une question en suspens et pour laquelle nous vous avons interrogé par deux fois, lors de la dernière séance, c'est celle de l'opportunité d'un transfert des grands équipements culturels de la Ville vers le Grand Lyon (Opéra, Maison de la Danse). Nous aimerions vous entendre sur ce sujet aujourd'hui. Je vous remercie.

**M. KEPENEKIAN Georges**, Adjoint : Je souhaite apporter quelques premiers éléments de réponse, parce qu'il y a plusieurs sujets dans les questions qui ont été évoquées.

D'abord, je voudrais bien qu'on acte que le transfert ou la création d'une nouvelle Maison de la Danse à la Confluence, n'est pas le transfert de la Maison de la Danse dans un nouveau lieu. C'est un nouveau projet, c'est un nouveau souffle et pour reprendre une formule de tout à l'heure, que notre Collègue Denis Broliquier évoquait, je serais tenté de dire : « N'ayons pas peur de l'audace ! Encore de l'audace et toujours de l'audace ! »

Aujourd'hui, après 25 ans d'un travail qui a été mené et brillamment mené, le niveau de la danse dans notre territoire doit passer un nouveau cap. Vous savez que jusqu'à aujourd'hui, toutes les maisons de danse, que ce soit à Lyon ou à Chaillot à Paris, puisque Dominique Hervieu a bien travaillé là-bas, les maisons de la danse sont des théâtres qu'on a recyclés.

Le projet qui est là est un nouveau projet : il est vraiment dédié à la danse. Il n'y a pas de précédent, ni en France, ni en Europe aujourd'hui. C'est de penser cette maison pour la danse dans tous ses états, dans toutes ses dimensions. C'est là qu'est notre ambition : cette ambition s'appuie, bien entendu, sur les compétences de Dominique Hervieu et ses capacités à faire de Lyon et de la danse à Lyon, un lieu de création.

La Maison de la Danse aujourd'hui, fonctionne, vous le savez bien, avec cette salle qui a une jauge de 1 250 places et elle est arrivée au terme de son développement possible. Elle a un autofinancement qui est de loin le meilleur de tous nos équipements : aujourd'hui à plus de 62 % d'autofinancement. On ne peut pas faire mieux avec une billetterie. Aujourd'hui, notre ambition, c'est de répondre à un magnifique projet de la danse ; pas de la danse seulement, j'allais dire pour son excellence que nous recherchons, pour sa création, pour ses productions, qui permettront aussi aux créations de pouvoir tourner, non seulement en France, mais en Europe. C'est aussi de pouvoir diffuser autour de cette maison, qui devient un élément structurant pour aller vers les amateurs - comme le Défilé est un exemple-, pour aller vers les publics.

Vous savez que la danse est sûrement un des éléments les plus attractifs pour les amateurs, pour les publics : on danse plus facilement qu'on ne joue au théâtre ou qu'on joue d'un instrument de musique. Ce rapport au corps, ce mode de création est pour nous important.

Nous avons l'ambition de créer ce nouvel espace, ce nouveau lieu, qui a aussi vocation à coordonner, à être un peu le vaisseau amiral de tout ce qui se passe pour la danse dans notre territoire.

Vous savez qu'il y a le Ballet de l'Opéra qui est l'un des éléments qui diffuse énormément. Il y a un Centre national de la Danse à Rillieux, et l'idée, c'est de pouvoir coordonner tous ces ensembles, encore une fois, autour de la Maison de la Danse.

Vous savez par ailleurs, que le numérique et la diffusion numérique est largement engagée, grâce au travail qu'ont mené Guy Darnet et Charles Picq : je vous rappelle que vous pouvez aller cliquer sur « Numeridanse » et vous aurez en deux clics, toute l'histoire de la danse contemporaine depuis trente ans : c'est un outil extraordinaire !

Donc, voilà les arguments. Alors ensuite, se posera, bien entendu, la question du devenir de la Maison de la Danse, le bâtiment actuel, qui est un théâtre, qui n'a pas un plateau que l'on puisse transformer : vous avez posé la question : « Est-ce que l'on pourrait adapter le théâtre du 8<sup>e</sup> ? » La réponse est non ! Aujourd'hui des compagnies, des troupes de danse, ne peuvent pas être présentées à Lyon, par manque d'espace et de recul sur le plateau.

Donc, nous sommes aujourd'hui à un vrai carrefour, où nous allons de l'avant et nous faisons vraiment de Lyon une capitale de la danse. Je crois que cette ambition est légitime et qu'elle repose sur un travail qui a été mené par tous les acteurs, Guy Darnet en premier lieu, depuis ces trente ans passés. Voilà, je crois que nous avons le souci d'aller de l'avant !

Nous verrons comment utiliser, bien entendu, le bâtiment de l'ex-théâtre du 8<sup>e</sup>, des projets seront évoqués et travaillés. N'oubliez pas que l'on est en train de vous transmettre les études de préfiguration, l'étude Kanju : oui, vous me l'aviez demandé à la Commission Culture, cela a pris un peu de temps, mais voilà c'est fait, vous l'aurez cette semaine. Vous pourrez lire que ce n'est pas seulement une salle, ce sont des studios, enfin c'est toute une pensée. On n'en est pas encore à avoir bouclé le dessein de cette Maison de la Danse : ce sera fait, je pense, dans les mois qui viennent. Au delà, c'est un projet qui va se dérouler dans le temps, donc nous aurons largement l'occasion d'y revenir, d'en reparler et que tout le monde se sente fier de la place de la danse et de son rayonnement au delà de notre ville.

**M. LE MAIRE** : Merci Monsieur Képénékian.

Quelques mots simplement. Je pense qu'une grande agglomération comme la nôtre, doit rayonner de tous les points de vue et en particulier que la culture est un élément fondamental.

Aujourd'hui, on voit bien qu'à Lyon, nous avons les meilleurs ! Et les meilleurs évidemment, il faut les conserver, il faut les promouvoir, il faut leur donner les moyens de se développer. Celles et ceux qui sont ici, depuis quelques temps, ne veulent pas se répéter, ils veulent créer à nouveau, faire en sorte que l'on soit dans la novation. C'est le cas par exemple de Serge Dorny pour l'Opéra de Lyon, d'où son projet de pré-fabrique qui est aujourd'hui porté par l'Etat, avec les collectivités locales. D'où aussi le projet de Dominique Hervieu, qui était fondateur d'ailleurs de sa présence à Lyon : c'était faire en sorte qu'à Lyon, on plante une maison de la danse, qui permettrait de faire que Lyon devienne véritablement capitale européenne de la danse. Cela nous semble important. Et donc, c'est ce but que nous nous fixons.

Alors, après, vous avez demandé des rapports : par souci de transparence, j'ai dit qu'on vous les donne.

Mais aujourd'hui, rien n'est arbitré. Donc, voyez une volonté, ne vous arrêtez pas aux rapports qui sont ceux d'experts que l'on consulte, sur lesquels évidemment, on fonde un jugement,

mais qui ne sont en rien ce qui se réalisera de manière définitive et donc nous aurons l'occasion de discuter de tout cela.

Deuxième élément : est-ce que le 8<sup>e</sup> tout d'un coup n'aura plus rien ? Evidemment non ! Mais, il y a des gens de grand talent qui aujourd'hui sont dans notre agglomération ou qui souhaitent y venir et, qui, dans le domaine théâtral ou dans le domaine d'autres arts, arts circassiens par exemple, pourraient permettre un développement important de cette Maison de la Danse.

Alors on ne va pas transférer à la Confluence et fermer le reste. On portera un projet, différent, mais un beau projet pour ce secteur de l'agglomération, le 8<sup>e</sup> arrondissement, qui en l'espace de quelques années s'est métamorphosé de manière incroyable. Cette porte d'entrée Est, est aujourd'hui une des très belles portes de l'agglomération, au moment où on rénove tout le reste du quartier, où on le porte. L'autre jour encore, je remontais l'avenue Berthelot, je me disais : « comme cela a changé ! Comme tout cet espace s'est métamorphosé ! ». Alors, bien sûr que l'on va continuer à porter des beaux projets de développement.

**Mme BALAS Laurence** : Vous ne m'avez pas répondu sur le fait d'envisager le transfert de certains équipements culturels qui sont occupés et utilisés par beaucoup d'habitants du Grand Lyon et pas seulement par ceux de Lyon, comme l'Opéra ou la Maison de la Danse. Vous refusez toujours de répondre sur ce sujet, la mutualisation, disons, de la gestion ou du transfert de certains équipements culturels au Grand Lyon. C'est une question qu'on vous a posée un certain nombre de fois.

**M. LE MAIRE** : Ah ! Sur le transfert. Chaque chose en son temps, Madame Balas. Figurez-vous que si je transférais massivement les équipements de la Ville de Lyon au Grand Lyon, tout d'un coup les responsables du Groupe Ensemble Pour Lyon, au Grand Lyon me le reprocherait en me disant : « Monsieur Collomb, vous voulez faire payer par les habitants de nos communes des équipements qu'ils bénéficient partout à Lyon, surtout à Lyon. Donc, un peu de pédagogie, ça viendra et si vous m'y aidez ça viendra encore plus facilement.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.  
(Adopté.)